



Gina Info

BULLETIN MUNICIPAL DE GINASSERVIS

Joyeuses Fêtes

&

Bonne année 2015

n° 65 - Décembre 2014

<http://www.ginasservis.fr>



- P.3 EN BREF**
- P.4 ETAT CIVIL**
- P.4 LE MOT DU MAIRE**
- P.5 LE MOT DU CONSEILLER GENERAL**
- P.6 VIE COMMUNALE**
- P.7** Travaux sur la commune
- P.8** CCAS
- P.9** Coupe de bois communaux
- P.10** Eclairage public
- P.11** Urbanisme
- P.12** Ecole primaire
- P.12** Adressage
- P.13** RAM
- P.13** Cérémonie du 11 novembre
- P.14** Du nouveau à Ginasservis
- P.15 VIE ASSOCIATIVE**
- P.15** FRJEP
- P.15** Gynagym
- P.16** Club de l'amitié
- P.16 AGENDA**

En prévision du prochain Bulletin Municipal GINA INFO, nous vous demandons de bien vouloir adresser vos articles (20 lignes au plus, dans la mesure du possible) et photos à la nouvelle adresse informatique suivante : gina-info@ginasservis.com

Une boîte courrier « Gina Info » reste cependant à votre disposition à la Mairie.

La Commission Communication vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Commission Communication :
 Hervé PHILIBERT : Directeur de la Publication
 Corinne MAGERAND : Déléguée Rédaction
 Nathalie METZ « Accolade » : Infographie / impression

A PROPOS DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Prolongation de la durée de validité de la carte nationale d'identité : Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans. Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

PERMANENCES CANTINE

Du 26 au 28 Janvier pour le mois de FEVRIER

Du 16 au 18 Février pour le mois de MARS

Du 23 au 25 Mars pour le mois d'Avril

Du 20 au 23 Avril pour le mois de MAI

Du 26 au 28 Mai pour le mois de JUIN et JUILLET

OBJETS TROUVES

Vous avez perdu un objet (clés, portable, lunettes...) ayez le réflexe de venir en Mairie, beaucoup d'objets sont retrouvés ou amenés en Mairie.

RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

La Commune de Ginasservis cherche à se doter d'une Réserve Communale de Sécurité Civile : un nouvel outil de mobilisation civique. Un appel à bénévoles est lancé auprès des habitants qui seraient volontaires pour apporter leur aide en cas de sinistre. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les Inscriptions se feront jusqu'au 31 Décembre 2014 à 12H.

Pièces à fournir : Carte d'identité et un justificatif de domicile de - de 3 mois.

COLLECTE DES MONSTRES

Mardi 23 Décembre Mardi 28 Avril

Mardi 27 Janvier Mardi 26 Mai

Mardi 24 Février Mardi 30 Juin

Mardi 31 Mars

ETAT CIVIL

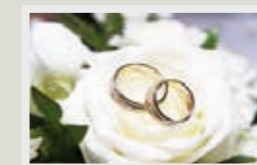


NAISSANCES

- 18/05/2014 **JAMET** Kim, Ritaza
- 19/05/2014 **SOULA** Charlie, Thérèse, Nathalie
- 21/05/2014 **SCALERANDI** Louna
- 24/05/2014 **PRONZATO** Bastien, Théo
- 26/05/2014 **PARIS** Lalie, Natalia

- 04/06/2014 **POTART** Adrien, François, Carol
- 13/07/2014 **KAMLI** Yanis
- 26/07/2014 **HISLER** Iéléna, Alice, Julie
- 02/08/2014 **DOBBELS** Florian, Daniel, Guillaume
- 09/10/2014 **MULLER** Anaïs, Rose, Lia

La Municipalité présente ses félicitations aux familles.



MARIAGES

- 10/05/2014 **ANGELINI** Marcel, Jean-Claude et **BAKILI** Rachel
- 12/07/2014 **VILLERMET** Vincent et **ANDRE** Rozenn
- 18/10/2014 **RACAUD** Nicolas, Bruno, Franck et **TERECH** Jeanne-Sophie, Raymonde, Huguette, Lili

La Municipalité présente ses félicitations aux familles.



DECES

- 18/07/2013 **AMORETTI** Georges
- 13/05/2014 **GRIMA** Marie-Lise
- 20/06/2014 **MAINI** Marcel, Claude
- 26/06/2014 **BOUCHARD** Jean, Joseph, Antoine, Albert
- 19/08/2014 **MANCINI** Joseph, Casimir, Jules
- 01/09/2014 **GUERREIRO D'AGUEDA** Maria, Isabel
- 30/09/2014 **RAMOS** Gilles, Toussaint
- 23/11/2014 **GUICHOT** Jean

La Municipalité présente ses condoléances aux familles



Nous voilà de nouveau à l'aube d'une nouvelle année, et mon Conseil se joint à moi pour vous souhaiter à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2015, du bonheur, du travail, la santé pour vous et vos proches.

L'année qui vient de s'achever est le début d'un changement radical des politiques communales, progressivement l'Etat se désengage des services offerts aux communes depuis des décennies, ces charges, devenues trop lourdes pour lui, sont rétrocédées aux collectivités sans aide complémentaire.

Afin de faire face à ces nouvelles attributions, les Communes et Communautés de Communes doivent mettre en place de nouveaux services et recruter du personnel, bien qu'il soit annoncé que les dotations de l'Etat seront diminuées si les Collectivités continuent à embaucher !

A titre d'exemple, à compter du 1er mai 2015 la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), anciennement DDE, n'assurera plus l'instruction des permis de construire, charge aux Communes ou aux Intercommunalités dans les prochains six mois de reprendre cette tâche, dans notre cas c'est la Communauté de Communes Provence-Verdon qui gèrera cette nouvelle fonction.

Même situation avec la mise en place des rythmes scolaires à l'occasion de la rentrée 2014-2015, trois heures prises en charge par les Collectivités, des activités très différentes en fonction de la richesse de la commune.

Pour Ginasservis une longue et intéressante concertation entre élus, enseignants, parents d'élèves et associations, a abouti à de nombreuses activités avec un bilan très positif.

Je souhaitais à ce titre remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet et qui œuvrent tous les jeudis après-midi pour offrir aux enfants des activités de qualité. Un grand merci également et la bienvenue, à la nouvelle directrice de notre école primaire, Madame Christine Bouteiller-Michelesi, une Ginasservoise, qui a été très conciliante et volontaire sur ce projet mais aussi à l'occasion de la commémoration du 11 novembre où 25 enfants étaient présents à ses côtés pour rendre hommage aux disparus de « La Grande Guerre ».

Enfin je retiendrai trois faits marquants pour cette année 2014 :

- La mise en service, attendue depuis près de 5 ans, de la centrale photovoltaïque, plus de 43 000 panneaux solaires correspondant à la consommation annuelle d'environ 5 500 foyers, apportant un loyer intéressant pour la commune.

- L'ouverture en septembre dernier du Centre Autistes Adultes « La Route d'Espigoule » permettant à 47 personnes souffrant d'autisme d'avoir un « chez soi », entraînant ainsi la création de 70 emplois, dont 20% attribués à des Ginasservois et plus de 50 % à des habitants du canton de Rians.

- Enfin, la commune a mis en route son P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) qui remplacera à terme le P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) qui datait de plus de trente ans.

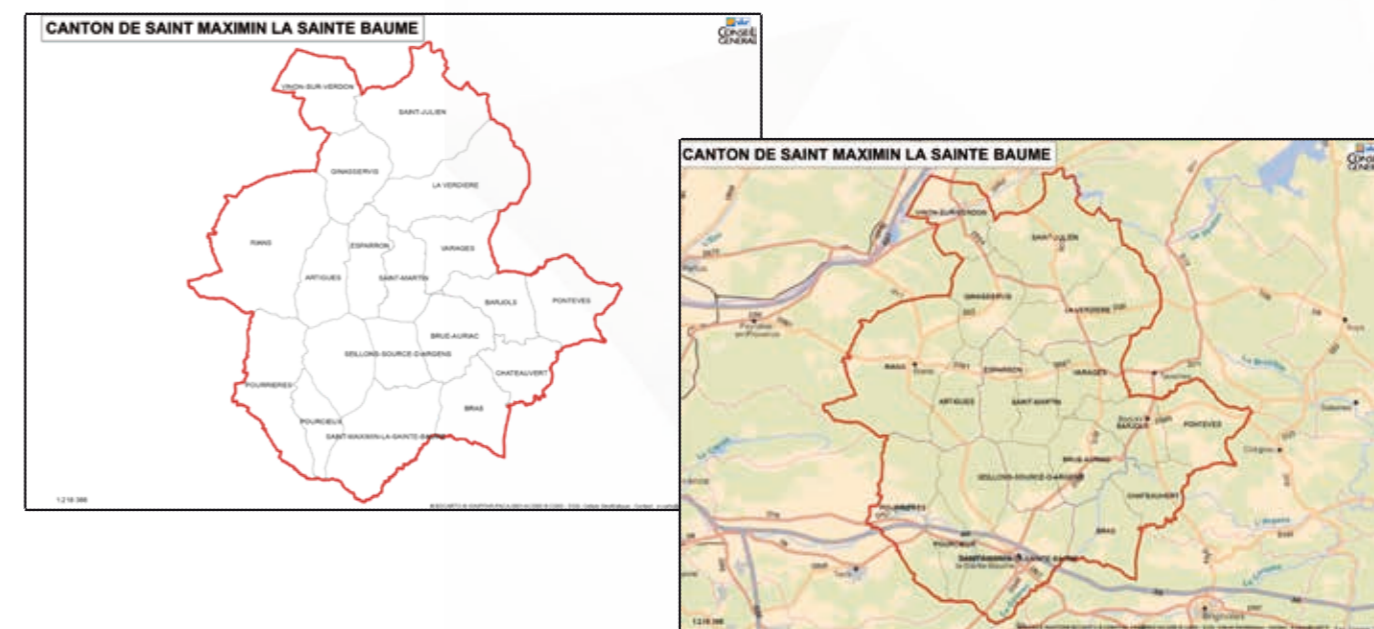
Il sera réalisé par un bureau d'études (BEGEAT) en partenariat avec les élus et en concertation avec la population, il définira le projet global d'aménagement de la commune pour les vingt prochaines années dans un souci de développement durable.

Je vous donne rendez-vous à La Ruche le Vendredi 16 Janvier 2015 à 18H30 pour la traditionnelle présentation des vœux.

Hervé PHILIBERT
Maire de GINASSERVIS

Bientôt 2015

La date des élections départementales de 2015 sont fixées aux 22 et 29 mars. Afin de vous familiariser avec la nouvelle carte, vous trouverez ci-dessous le nouveau redécoupage de notre canton :



Dans l'attente de nous retrouver en 2015, je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes en famille !

Guy LOMBARD
Conseiller Général du canton de Rians



A PROPOS DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Elagage des platanes

Comme cela se fait tous les deux ou trois ans et au grand désespoir des étourneaux, nous avons fait élaguer les platanes.

Cette opération est toujours assez spectaculaire et on a pu apprécier la qualité du travail exécuté par la société « TECA », un peu bruyante mais très efficace. En effet, sitôt coupées les branches sont broyées et évacuées, tout est balayé et la place est laissée propre.

Mais nous nous interrogeons sur l'état de santé de ces arbres. En effet, outre les attaques habituelles de l'oïdium ou des poux qui peuvent se traiter facilement, nous avons quelques inquiétudes car nous avons constaté que certains d'entre eux avaient perdu les feuilles prématurément et que les repousses entre deux élagages (trois ans) n'étaient pas très vigoureuses.

Nous allons donc faire établir un bilan de santé par un spécialiste de l'ONF pour savoir s'ils développent une maladie mais également une étude de leurs structures qui déterminera leur résistance mécanique aux intempéries.

Cyprés du cimetière

Il y a un autre arbre qui pose problème, c'est le cyprès du cimetière qui surplombe le monument aux morts.

En effet, il a pris une telle importance qu'il a fait fendre le mur de soutènement, et compte tenu de sa vigueur, ce n'est pas près de s'arrêter, en plus il commence à détériorer les tombes qui sont à proximité.

La décision, à contre cœur, de l'abattre a été prise et vu son volume, ce travail a été confié à un professionnel.

L'autre cyprès qui surplombe le chemin de Saint-Jean n'est pas en très bonne santé, l'idée serait peut-être de l'abattre aussi et d'en replanter deux à un endroit mieux approprié qui ne risquerait pas d'abimer quoi que ce soit.



Le cyprès est un arbre emblématique des cimetières et particulièrement en Provence. Il a depuis toujours eu une signification mystique : Par son feuillage toujours vert il symbolise l'éternité et l'élévation des âmes des morts vers le ciel.



Faisons le point sur les travaux réalisés et en cours

Un effort particulier a été porté sur l'école et notamment sur l'isolation et cela toujours dans le même but qui est l'économie d'énergie.

- Sur le plus vieux bâtiment, nous avons réalisé l'isolation par l'extérieur et changé les anciennes fenêtres d'origine par des fenêtres à double vitrage et avons isolé le plafond par quarante centimètres de laine de roche soufflée.
- Les portes de chaque extrémité du couloir ont également été changées.
- Au niveau de la cantine, des travaux s'imposaient : châssis vitrés dont le bois était complètement pourri, absence totale d'isolation sur le toit terrasse, infiltrations d'eau à l'aplomb des plans de joint.

Nous avons donc décidé de réaliser une toiture normale à deux pentes qui présentera le double avantage de supprimer les infiltrations d'eau et de pouvoir mettre de la laine de verre pour l'isolation thermique. Pour parfaire l'ensemble, nous allons couvrir la terrasse de l'appartement attenant à la cantine afin d'assurer la continuité de l'étanchéité.

- Le préau a été repeint, ce n'était pas un luxe ! Cela n'avait peut-être jamais été fait .

Chantiers VEGA

Nous avons déjà eu l'occasion de parler des chantiers VEGA ; il s'agit de chantiers de réinsertion de chômeurs de longue durée, il sont mis en place et financés par le Conseil Général, gérés par l'association VEGA, l'encadrement de ces stages est assuré par des techniciens de l'ONF.

Lors d'une première phase de travaux, nous leur avons confié le débroussaillage et le nettoyage des abords de la Chapelle des Pénitents et de la Chapelle de Saint Damase ainsi que le terrain communal situé au-dessus du camping et enfin, le nettoyage et le débroussaillage des vestiges du château.

Pour la deuxième phase des travaux, nous avons prévu de leur confier le nettoyage et le débroussaillage du lavoir de la

Fontaine du Plan et la remise en peinture des sept citernes DFCI réparties sur le territoire de la commune.

Il y aura une troisième phase de travaux et nous souhaiterions les associer à la mise en valeur du site du château. C'est un projet sur lequel nous travaillons depuis quelques temps et qui nous tient à cœur. L'idée serait de créer une plateforme et d'y installer des bancs, des tables et pourquoi pas une table d'orientation pour venir flâner et profiter d'un panorama assez sympathique.

Cela sous-entend de dégager des pans de mur encore existants, de construire des murs en pierres sèches, mais

également de sécuriser certains endroits par des palissades.

Nous avons sollicité le concours d'un paysagiste pour avoir la vision d'un professionnel de ce qui pourrait être réalisé. Nous avons l'intention de travailler avec l'association « Gina Patrimoine » car toute idée est bonne à prendre et mérite d'être discutée.

Alin Burle - 1er Adjoint

A PROPOS DU CCAS

L'année touche à sa fin, c'est l'heure du bilan au sein du CCAS :

Une collecte de vêtements au profit de la Croix Rouge Française (Antenne de St Maximin) a été programmée fin Juin et Début Novembre sur la Commune de Ginasservis. Nous remercions les bénévoles pour leur aide et les Ginasservois pour leur soutien et leur générosité.

Une Rencontre intercommunale des CCAS (Ginasservis, Vinon, St Julien et la Résidence Verdon Accueil, La Verdrière ainsi que Gréoux les Bains) a eu lieu le 9 septembre dernier, à la Salle des Fêtes de Vinon. A cette occasion, un repas a réuni tous les aînés, désireux de participer, moyennant un prix de 15 euros, avec la participation des Toto Boys, animation proposée par le CCAS de Gréoux les Bains, une tombola gracieuse a été proposée par le CCAS de Ginasservis.

Cette Rencontre des CCAS est la 4ème édition (en 2011 à Vinon, en 2012 à St Julien, en 2013 à Ginasservis et en 2014 à Vinon et c'est toujours le même plaisir de partager un moment de sympathie et de convivialité avec nos Aînés et les Responsables des CCAS.

Comme chaque année, les Ginasservois âgés de 72 ans et plus, ayants-droit du colis de Noël ont été invités à un goûter récréatif, en vue de la remise des colis de Noël. Nos vifs remerciements sont adressés au Groupe Vocal pour son animation gracieuse envers nos Aînés.

La Municipalité remercie les personnes extérieures bénévoles, membres du CCAS, les élus pour leur présence.

Les personnes qui n'ont pu se rendre au Goûter de Noël peuvent cependant retirer leur colis en Mairie à partir du Mardi 16 Décembre jusqu'au Vendredi 30 Janvier 2015.

Pour cette année, le choix s'est porté sur un coffret gourmand de la « Maison SUDREAU ».

Au total 100 coffrets individuels et 45 colis couples ont été commandés.

Cependant un oubli a pu se produire, aussi faire remonter l'information auprès du CCAS.

Une liste des ayants-droit a été établie selon la liste électorale ainsi que pour les nouveaux arrivants et personnes handicapées sur notre commune, reconnues ayants-droit, sans oublier les personnes en résidence de retraite...

Une visite aux résidents est programmée courant janvier avec la présentation des vœux et la remise d'une attention gourmande.

Certaines personnes ont offert leur colis au CCAS, en faveur des personnes défavorisées. Nous les remercions pour leur geste de générosité.

Le CCAS présente à tous les Ginasservois, ses vœux de santé, joie et prospérité pour l'année 2015.

Corinne MAGERAND/2ème Adjointe
Vice-présidente du CCAS



COUPE DE BOIS COMMUNAUX

Du changement, des explications

La commune de Ginasservis est propriétaire de près de 755 Ha de forêt. Depuis des décennies, le bois est vendu à la population dans le but d'entretenir les espaces naturels et d'aider chacun à se chauffer à un coût raisonnable.

Jusqu'à présent, les parcelles de forêts dont le bois atteignait un âge respectable (35 à 50 ans) étaient divisées en lots appelés «coupes affouagères».

Celles-ci étaient vendues aux habitants après tirage au sort ou bien aux enchères. Les bénéficiaires devaient alors couper leur bois et le transporter dans un temps déterminé.

Selon la localisation de ces coupes, cela n'était pas toujours chose aisée et demandait souvent beaucoup d'organisation, d'outillage ainsi que du savoir-faire.

Les dernières coupes de bois ont été réalisées en 2010, elles étaient situées dans le quartier de l'Ubac de Maréou. Les quantités de bois dans un lot pouvaient aller de 15 à 30 stères selon la situation.

Plus de 220 habitants s'étaient inscrits au tirage au sort et, malheureusement, seulement 124 lots ont été distribués. Près de la moitié des inscrits ont donc été déçus.

La population du village ayant exactement doublée depuis 1982, il est donc évident que ce système ne peut satisfaire chacun, alors que le chauffage au bois est une énergie propre et renouvelable. C'est pourquoi le Conseil Municipal a revu sa politique à ce sujet.

Dans la nouvelle formule de gestion des coupes affouagères, la Mairie fait couper le bois de la parcelle concernée par un professionnel qui effectue directement la livraison aux habitants. Le but est de faire en sorte que tous les foyers qui le désirent puissent être servis.

Les conditions sont les suivantes :

- Les lots vendus comportent 5 stères
- Le coût d'un lot est de 160 €, à régler en Mairie à l'inscription ;
- Seuls les résidents de la commune y ont accès ;
- Il ne sera vendu qu'un seul lot par foyer ;
- Les livraisons s'effectueront selon l'ordre d'inscription et l'avancement du travail ;
- Le forestier contactera le bénéficiaire pour prendre rendez-vous pour la livraison ;
- Les frais de livraison et conditionnement seront réglés directement du bénéficiaire à l'exploitant à la livraison.

Les tarifs du conditionnement et de la livraison sont fixés à l'avance par accord entre l'exploitant et la Mairie.

Il a été convenu ce qui suit :

- Bois coupé en 1m : 75€ de conditionnement et de livraison + 160€ = 235€ le lot
- Bois coupé en 0,5m : 100 € de conditionnement et de livraison + 160€ = 260€ le lot
- Bois coupé en 0,3m : 125€ de conditionnement et de livraison + 160€ = 285€ le lot

Nous pouvons regretter les moments de convivialité des coupes d'avant ainsi que l'entre-aide fraternelle. La forêt sera maintenant exploitée de manière plus homogène. Mais le plus important réside dans le fait que de nos jours, population augmente et les problèmes de précarité énergétique touchent bon nombre de nos concitoyens. Les personnes ne pouvant pas dans le passé, couper le bois eux même, pourront maintenant elles aussi bénéficier de cet avantage.

Gilles LOMBARD/3ème Adjoint



ECLAIRAGE PUBLIC

Des changements sont intervenus dans la gestion de l'éclairage public communal depuis le début de l'année 2014.

En effet, le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Nord-Ouest Varois (SIENOV) a été dissout.

C'est maintenant le Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var (SYMIELECVAR) qui est en charge de la maintenance. Il a confié l'entretien à la société Béranger dont vous avez certainement croisé la nacelle dans nos rues.

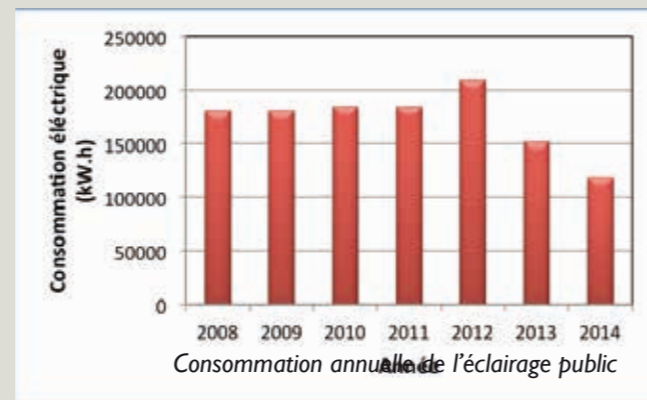
Nous avons depuis rencontré quelques problèmes mettant certaines rues dans le noir mais tout est en train de rentrer dans l'ordre. Nous remercions les personnes qui ont subi des désagréments pour leur compréhension.

A partir du mois d'août 2013, la commune a souscrit à une opération de modernisation des installations d'éclairage public dans le cadre du programme d'économies d'énergie porté par le SYMIELECVAR.

En effet, les lampes au mercure très énergivores et potentiellement polluantes ont été remplacées par des lampes sodium haute pression au rendement plus élevé.

Les cellules photoélectriques ont été remplacées par des horloges astronomiques permettant une meilleure gestion des temps d'allumage et des variateurs de puissance ont été installés sur les nouveaux luminaires.

Ces travaux ont permis de réaliser des économies conséquentes puisque nous pouvons maintenant mesurer une économie de 37% sur la consommation annuelle.



Consommation et coûts moyens annuels de 2008 à 2012	187 588 kWh	10 242 €*
Consommation de novembre 2013 à octobre 2014	118 438 kWh	6 467 €*

* : coût de l'électricité en 2013

Gilles LOMBARD/3ème Adjoint

URBANISME

Notre Plan d'Occupation des Sols, plus connu sous le sigle de POS, est en vigueur depuis 1982.

Les lois successives règlementant le droit du sol (lois Grenelle 1 et 2, ALUR) nous obligent aujourd'hui à réviser ce document pour le faire évoluer en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Conseil Municipal a délibéré en ce sens.

Dans le même temps, l'état a décidé de favoriser l'émergence des PLUI (Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux).

Les décisions concernant les règles d'urbanisme sont alors prises par la Communauté de Communes. La commune n'a plus le pouvoir d'y interférer.

Comme le prévoit la loi, les élus des communes peuvent refuser de déléguer cette compétence à l'Intercommunalité, sous condition d'une proportion suffisante.

C'est ce qui a été unanimement décidé par les conseils municipaux des 15 communes de la Communauté de Communes Provence Verdon. C'est donc bien la commune qui garde cette compétence.

Un cahier des charges a été rédigé et un appel d'offre a été lancé pour s'adjoindre les services d'un bureau d'études spécialisé afin d'élaborer ce nouveau document d'urbanisme, qui va définir l'aménagement de notre village pour les années à venir.

C'est le cabinet BEGEAT, qui a déjà réalisé bon nombre de PLU dans notre secteur, qui a été retenu.

En outre, nous avons répondu à un appel à projet du Parc Naturel Régional du Verdon afin de bénéficier d'une pré-étude paysagère et nous avons été sélectionnés.

Cette étude est en cours et les résultats seront connus aux alentours du mois d'avril prochain.

L'élaboration d'un PLU est un travail de longue haleine, dans lequel une large part sera consacrée à la concertation avec la population. Nous espérons que ce nouveau document régissant l'urbanisme dans la commune sera en vigueur au cours du premier semestre 2017.

Laurent MÉAUME
4ème Adjoint

D'autres changements concernant l'urbanisme

Jusqu'à présent, l'instruction des demandes d'urbanisme, certificats d'urbanisme (CU), demandes préalables de travaux (DP) et permis de construire (PC), est déléguée aux services de l'État. C'est la DDTM de Brignoles (direction départementale des territoires et de la mer) qui instruit les dossiers. Ce service est actuellement offert aux communes. Mais comme dans beaucoup de domaines, l'État se désengage et à partir du 1er mai 2015, la DDTM n'assurera plus ce service, pourtant indispensable pour les petites communes comme la nôtre.

Les élus de la Communauté de Communes ont donc décidé de constituer un service instructeur afin de pallier aux besoins. Mais ce service a un coup important, avec le recrutement de 3 instructeurs, qui seront chapeautés par Mme D'Heilly, Urbaniste, qui travaille déjà pour la Communauté de Communes. Le coût de ce service sera réparti entre l'Intercommunalité et les Communes et en fonction du nombre d'actes par village.

ÉCOLE PRIMAIRE

Quoi de neuf à l'école ?

En cette rentrée 2014, de nombreux changements ont eu lieu à l'école.

Premièrement, nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice, Madame Bouteiller-Michelesi, qui réside à Ginasservis et enseignait précédemment à l'école de Saint Julien, en remplacement de Monsieur Delorme, qui coule dorénavant des jours heureux de retraité. Je tiens, au nom du Conseil Municipal, à lui souhaiter la bienvenue dans notre école communale.

Le nombre d'enfants ayant légèrement diminué, une classe a été fermée. Mais les effectifs des classes ne sont pas pour autant trop importants et nous avons pu récupérer la salle de motricité, qui retrouve sa vocation initiale.

Les travaux d'isolation du bâtiment du haut sont enfin terminés et nous espérons que les élèves et enseignants de ces trois classes en sentent les effets. Les factures de chauffage devraient également diminuer de manière conséquente. La peinture a été refaite sous le préau et dans les toilettes.

Mais le grand changement de cette nouvelle année scolaire, c'est la mise en place de NAP (Nouvelles activités périscolaires).

Un comité de pilotage travaille depuis de nombreux mois sur le PEDT (Projet Éducatif Territorial), étape nécessaire à la mise en place obligatoire de ces activités périscolaires. Il est composé de représentants du Conseil Municipal, des enseignants, des parents d'élèves et du personnel communal.

Ce comité a décidé de demander une dérogation, afin de pouvoir réunir ces NAP sur une demi-journée. Malgré la difficulté à y parvenir, la ténacité de certains a finalement abouti au choix du jeudi après-midi.

L'encadrement de ces activités est assuré par les trois ATSEM, deux autres personnels de la commune, deux animateurs qui travaillent également pour la garderie et une enseignante.

Après quelques séances de rodage, l'activité a trouvé sa vitesse de croisière et le bilan des premiers mois est positif.

Le Conseil Municipal a décidé l'embauche d'un BPJEPS, afin d'aider le comité de pilotage à pérenniser l'activité et, plus globalement, de revoir et améliorer l'offre péri et extra-scolaire pour nos enfants.

Laurent MÉAUME
4ème Adjoint

L'ADRESSAGE

Depuis de nombreux mois, et à la demande expresse de plusieurs institutions (pompiers, poste...), nous travaillons, avec l'aide de l'association des Maires du Var, sur la mise en conformité des adresses postales des habitations de la commune.

Un très long travail de repérage de l'existant a été effectué.

Nous finissons actuellement la numérotation métrique pour les voies qui en ont besoin et tous les chemins qui comportent des habitations seront nommés.

Cette mise en conformité est nécessaire afin de permettre aux pompiers d'intervenir dans les meilleurs délais et à tous les administrés de la commune de continuer à recevoir leur courrier.

Les personnes dont l'adresse sera modifiée seront prévenues et accompagnées afin de simplifier au plus les démarches administratives.

Laurent MÉAUME / 4ème Adjoint

RAM

Liste des Assistantes Maternelles Agréées à domicile sur Ginasservis :

- ACHÉ Solange - 1 A Quartier de Saint Jean
- ALANVERT Sandrine - 5 Route de Vinon
- ANDRIEU Nathalie - Quartier les Vergers
- CAIRE Émilie - 4 Chemin des Jassons
- CAVARRETTA Annick - 15 Rue des Ecoles
- CRISTOFARI Betty - Quartier les Aires Longues
- DEBRIE Claudie - 13 Chemin de la Colle
- GRAND Catherine - 5 Chemin de la Gonflette
- HOULES Céline - 4 Ter Chemin des Ferrages
- MOUCHEL Christine - 5 Montée de l'Oratoire
- POITEVIN Lauriane - Quartier le Cabridon



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Une importante participation de la population ginasservoise à la Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 qui marque la fin de la Grande Guerre 1914.1918 ...

Jamais la place de la Mairie n'aura connue autant de fréquentation pour ce 11 Novembre 2014, l'esprit marqué par la présence nombreuse d'enfants de l'école primaire de Ginasservis accompagnés de leur directrice Mme

Bouteiller-Michelesi, une présence spontanée cette année, appréciée par tous, qui a redonné espoir aux anciens attachés au devoir de mémoire. Nous les remercions vivement de leur présence ainsi que les Elus et l'Harmonie du Verdon.

Une gerbe a été déposée aux Monuments aux Morts par les enfants, le discours lu par M. le Maire Hervé Philibert et les noms de nos soldats, issus de Ginasservis, Morts pour la France, nommés par chaque enfant.

A l'issue de cette cérémonie bien émouvante, un apéritif a été offert par la Municipalité, une modeste exposition relative à la grande Guerre 1914 -1918 était présente à la salle polyvalente.

Les compositions de photos ont été réalisées par Céline Houlès et Mireille Burle d'après les photos prises par C. Houlès, C. Magerand et C. Espanet.

Corinne MAGERAND
2ème Adjointe

Du nouveau à Ginasservis

Bienvenue aux nouvelles activités sur notre village, la Municipalité adresse ses souhaits de réussite dans leurs entreprises.

Bienvenue à la Boulangerie Pâtisserie d'Espigoule, située au Rond Point, près du Supermarché SPAR, tous deux nouvellement installés sur notre village : Didier le Boulanger et Romain le Pâtissier... Du Mardi au Samedi de 6H à 13H et de 16H à 20H et le Dimanche de 6H à 13H.



JDS John Dépannage Service
Entretien Auto/Moto et autre
Devis Gratuit

Daugenet Johnny
Mécanicien spécialisé
johnny.daugenet@sfr.fr
06 50 63 15 68

4b chemin des ferrages
83560
Ginasservis

Chantal BONHOMME
HYPHOTHERAPEUTE - PSYCHO TAROLOGUE -
PRATICIENNE EN PSYCHOTHERAPIE

"Cliby notre incarnation"

ILUSTRATEUR CONTACTANT SUR
PROGRAMME DE FORMATION ET D'ÉVALUATION
D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE ET ÉCARTOILLÉE
D'ÉVALUATION SCÉNARIE
D'ÉVALUATION SCÉNARIE NUTRITIONNELLE
ADAPTATION SCÉNARIE
ADAPTATION SCÉNARIE

Sur RDV et à domicile
Membre DESYMA
Ambassadrice psychologiechance.com

GINA MECANIQUE AUTO
RÉPARATION AUTO/MOTO/PL ET
TRACTEURS TOUTES MARQUES

1 BIS RUE GEORGES CIBSON
83560 GINASSERVIS
DEPANAGE 24/24
7J/7J

06.79.39.73.75
SE DÉPLACE CHEZ VOUS AU TRAVAIL
ET SUR VOTRE LIEU DE PANNE

Avec le sourire et l'accueil chaleureux qui leur sont coutumiers, Nathalie et Henri Tartièr ont inauguré ce samedi 08 novembre l'extension de leur épicerie. En plus de présenter les fruits et légumes cultivés par Henri sur la commune, la Remise étend sa gamme à des produits régionaux de grande qualité. Sur le cours de Ginasservis, vous pourrez trouver maintenant des produits laitiers fermiers produits au pied des gorges de la Blanche à Selonnet (Le Buissonet), des fromages de chèvres fermiers au lait cru de St-Julien-le-Montagnier (Les Cabres du montagnier). Côté boucherie et charcuterie les viandes de porcs et d'agneaux élevés à Montmeyan (L'Oustaou des goûts), les poulets fermiers d'Esparron-de-Verdon (Campagne le Marquis) et le bœuf des Alpes sur les promontoires de Gap (Ferme de Flaud) vous étonneront.

Les épices de Gina-épices produits en partie dans notre village proposent du curry, du safran, du clous de girofle... Ils pourront assaisonner les pâtes au petit épeautre de la Campagne des truques. Vous pourrez visiter cette ferme de Forcalquier qui participe aux Itinéraires Paysans et clôturer votre balade en y dégustant les produits.

L'excellente bière artisanale d'Esparron de Pallières et le vin de la coopérative des Vignerons de St-Maximin accompagneront avec délice votre repas. Pour les gourmands des navettes et des gâteaux au chocolat bio de St-Maximin (Mon petit marché en Var), de succulents et originaux sirops de coquelicot, de violette, de cerise ainsi que des bonbons à la châtaigne et du miel venus descendants du Ventoux et de Lure (Les ruchers de la grange du bois).

Enfin vous pourrez fleurir et parfumer votre maison avec de la lavande en bouquet gorgée du soleil de Valensole. Ceci n'est qu'une sélection des produits locaux présents. Venez découvrir les goûts et les parfums de notre région à La Remise.

Du nouveau proposé par le FRJEP



Nouvelle Section : «GINATROUVETOUT» est un site dédié exclusivement aux échanges, aux prêts, aux dons d'objets ou de vêtements... SANS CONTREPARTIE D'ARGENT !

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire sur le site de GINATROUVETOUT, avec une cotisation annuelle spécifique à GINATROUVETOUT de 5 €. Le fait d'adhérer à GINATROUVETOUT, ne fait pas de vous un membre adhérent du FRJEP. (Les adhérents aux sections du FRJEP paient chacun une seule cotisation annuelle (adhésion + assurance) liée à leur activité(s) sportives et/ou culturelles, quelles que soient le nombre d'activités). Ce site est mis en place par le FRJEP pour permettre aux Ginasservois de prêter, donner et/ou échanger librement, afin d'aider GRATUITEMENT d'autres Ginasservois

• Pour s'inscrire : frjepginasservis@hotmail.com
Un mot de passe et l'adresse du site vous seront communiqués (pour consulter ou déposer des offres sous forme d'article, de photo et textes (en pdf) avec vos coordonnées. Après vérification, votre demande (ou offre) sera mise en ligne.

Section anglais

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! Notre première année de cours d'anglais au sein du FRJEP, s'adressant à des adultes ou des non scolarisés, a été un franc succès ! L'ambiance, la convivialité, la disponibilité, la patience de Patricia et surtout, l'attention et l'assiduité des «students» a permis aux uns de reprendre contact avec la langue de Shakespeare - laissée dans un coin de leur mémoire depuis fort longtemps - ou à d'autres de s'y remettre, tout simplement ! Il y en a pour tous les niveaux... et sans chichis ! Le travail se fait par petit groupe de 6 à 8 pers.

(max.) d'un niveau à peu près équivalent pour que chacun suive à son rythme, tout en progressant. Cela vous tente ? No problem ! Rendez vous à la Ruche ! Vous avez trois propositions de cours par semaine, à vous de choisir votre créneau. Poss. le mardi de 11 h à 12 h (débutants et moyens) uniquement s'il y a suffisamment d'inscrits. Le mardi de 18h30 à 19h30 (débutants et moyens) et le vendredi de 18h à 19h (moyens + et confirmés). Renseignement, contactez Andrée au 06 25 76 74 12 ou Cathy au 06 72 98 46 23
See you soon !

GYNAGYM

NOUVELLE SAISON, NOUVEAU PROFESSEUR ... C'est la rentrée, après le temps du repos allongé sur un transat, des ballades en montagne, à cheval ou en vélo, voici le temps du sport. Que vous soyez retraités, actifs ou jeunes et que vous désiriez pratiquer une activité physique dans la bonne humeur, la convivialité et la douceur, cette nouvelle année connaîtra un nouveau professeur. Rejoignez-nous à GYNAGYM les LUNDI avec Pauline et MERCREDI avec Valérie DE 10H A 11H. Aux beaux jours, le retour de la Randonnée le Vendredi. Pour tout renseignement complémentaire, contactez Cathy GIRAUD au 04.94.80.12.84 ou Andrée GARCIA au 04.94.80.86.57.

Cathy GIRAUD/Présidente de GYNAGYM

FRJEP

Dates à ne pas manquer :

- Dimanche 7 décembre 2014 Stage Couture
- Dimanche 14 décembre 2014 Noël créatif
- Samedi 20 décembre 2014 Spectacle de Noël
- Février Week- end Ski famille
- Vacances de Février Stage Mosaïque enfants
- Mars Stage Mosaïque Adultes
- Avril Stage Bijoux Enfants et Adultes
- Vacances de Pâques Journée Laser Ball Ados

Site internet : <http://frjepginasservis.eklablog.com/>
Envoyer un message : frjepginasservis83560@gmail.com

Section italien

Décidément, il se passe toujours quelque chose au sein du FRJEP... que de nouveautés !!!

L'Italien fait une entrée fracassante avec son cours « débutants » le mercredi de 19h à 20 h...

Lorenzo, le prof pas tout à fait comme les autres, vous surprend par ses méthodes ludiques, vives et efficaces ! Mais voilà... il peut aussi y avoir un cours pour les confirmés...

A tous ceux qui ont fait de l'Italien pendant leur scolarité, ou qui ont pratiqué la langue de Dante avec amour au travers de chansons, de voyages... Ce cours de second niveau vous est adressé, il est fait pour vous !

Si vous vous reconnaissez parmi ceux là, si vous souhaitez reprendre la « bella lingua italiana con un LORENZO » peu commun, contactez la responsable section Italien :

Céline au 04 94 72 42 47 ou le FRJEP au 07 86 97 80 58

Les cours d'Italien sont avec un nombre d'élèves réduits : 5 à 7 maximum donc, des cours très vivants et interactifs ! ...

Pour le niveau « moyen/confirmé », le créneau horaire et le jour vous seront communiqués.

Le tarif ? 80 € pour l'année auxquels il faut rajouter (si vous ne l'avez pas déjà prise) la cotisation de 15 € (adhésion au FRJEP + Assurance)

Ciao ... A presto !

LE CLUB DE L'AMITIE

Vendredi 17 Octobre 2014 à 18 heures a eu lieu, l'inauguration de la Salle des Aînés « EICI SIAN BEN », située 10 rue Grande à Ginasservis, destinée au Club de l'Amitié.

A cette occasion, M. Alin BURLE a prononcé un sympathique discours, remerciant les employés municipaux qui ont grandement participé aux travaux de remise en état et aux normes de cette salle. Il a ensuite procédé à la remise des clés à la présidente du Club de l'Amitié Mme Marie-Thérèse ABBES, en la félicitant pour le dévouement et l'attachement qu'elle porte à son Club. Un magnifique apéritif a suivi cette inauguration, invitant toutes les personnes présentes, membres du Club et adhérents du Club de l'Amitié, M. le Maire Hervé PHILIBERT, son premier Adjoint M. Alin BURLE et sa deuxième Adjointe

Mme Corinne MAGERAND, M. Guy LOMBARD Conseiller Général du Canton de Rians ainsi que les élus et employés de la Municipalité.

Jeudi 23 Octobre 2014, le Club de l'Amitié a organisé une journée « Coquillages » à l'Etang de Thau près de Sète, sous le soleil toute la



journée. Après une halte à Frontignan pour une dégustation de vins de Muscat de la région, arrivée chez le producteur de Coquillages qui avait dressé une grande table pour

pour l'occasion au sein de son exploitation.

Après l'apéro de bienvenue, les plateaux de coquillages ont défilé (Huîtres, Moules, sardines et moules grillées au barbecue...) arrosés de bons vins locaux, le tout à volonté ! Un menu très apprécié de tous, suivi de la visite de l'exploitation par son propriétaire, visite des installations, découverte du processus d'élevage des huîtres et moules dans les parcs.

De retour à Ginasservis, tous ravis de cette excellente journée. Longue vie au Club de l'Amitié, afin qu'il continue à nous procurer des moments de joies et de bonheur. A bientôt pour une nouvelle sortie !... Le Club de l'Amitié vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Le Bureau

DECEMBRE

A Samedi 13 Décembre : CCAS
Goûter de Noël des Aînés (colis de Noël)

Dimanche 14 Décembre : FRJEP
Journée Noël Créatif à La Ruche

D Samedi 20 Décembre : Spectacle de Noël des Enfants à La Ruche

Dimanche 21 Décembre : Loto Boule d'Espigoule

N Du 20 Décembre au 5 Janvier : Vacances scolaires de Noël

Mardi 23 Décembre : Collecte des Monstres (Inscriptions en Mairie)

MARS

Lundi 9 Mars : Reprise Scolaire

Dimanche 22 Mars : Elections Cantonales 1er Tour

Du 23 au 25 Mars : Permanence Cantine pour Avril

Dimanche 29 Mars : Elections Cantonales 2ème Tour

A Mardi 31 Mars : Collecte des Monstres (Inscriptions en Mairie)

JANVIER

Jeudi 1er Janvier : Repas dansant Cavalcade

Lundi 5 Janvier : Rentrée scolaire

Dimanche 11 Janvier : Loto «Les Colombes»

Vendredi 16 Janvier : Vœux du Maire à 18H30 à La Ruche

Samedi 24 Janvier : Assemblée Générale Club de l'Amitié - 14H à La Ruche (suivi du Gâteau des Rois)

Du 26 au 28 Janvier : Permanence Cantine pour Février

Mardi 27 Janvier : Collecte des Monstres (Inscriptions en Mairie)

AVRIL

Du 13 au 15 Avril : Inscriptions centre aéré p/vacances de pâques

Du 20 au 23 Avril : Permanence Cantine pour Mai

Samedi 25 avril : Théâtre média-thèque

Samedi 25 Avril au Lundi 11 Mai : Vacances Scolaires de Pâques

Mardi 28 Avril : Collecte des Monstres (Inscriptions en Mairie)

FEVRIER

Samedi 7 Février : Super Loto du Club de l'Amitié - 15H à La Ruche

Samedi 14 Février : Repas dansant cavalcade

Du 16 au 18 Février : Permanence Cantine pour Mars

Du Samedi 21 Février au Lundi 9 Mars : Vacances scolaires de Février

Mardi 24 Février : Collecte des Monstres (Inscriptions en Mairie)

Samedi 28 Février : Repas Dansant du Club de l'Amitié - 12H30 à La Ruche

MAI

Vendredi 8 Mai : Commémoration du 8 mai

Lundi 11 Mai : Reprise Scolaire

Mardi 26 Mai : Collecte des Monstres (Inscriptions en Mairie)

Du 26 au 28 Mai : Permanence Cantine pour Juin et Juillet